

■ *Pour qui ?*

- > Les Municipalités possédant une collection d'œuvres d'art et / ou une salle d'exposition
- > Les collectionneurs privés
- > Les instituts culturels privés
- > Les galeries d'art
- > Les musées
- > Les artothèques
- > Les personnels techniques, administratifs, de surveillance, etc.

■ *Comment ?* Deux prestations différentes sont proposées :

DIAGNOSTIC

- diagnostic sur les conditions de conservation des œuvres dans la réserve
- optimisation/réorganisation/création de réserves (réaménagement, reconditionnement des objets, taux d'accroissement de la collection, sécurité, sûreté, etc.)
- récolement de la collection (inventaire, informatisation, etc.)
- constats d'état des œuvres (observation d'éventuelles dégradations, diagnostics, préconisations, mises en lien avec des laboratoires d'analyse et des restaurateurs)
 - informatisation des collections
 - maintenance de la réserve et entretien des collections
- diagnostic sur les conditions de conservation des œuvres dans l'espace d'exposition (éclairage, qualité des vitrines, mise à distance, accrochage, etc.)
- optimisation des conditions de conservation dans l'espace d'exposition
- élaboration du plan de sauvegarde des collections (évaluation des risques, sensibilité des collections, plan de prévention, plan d'urgence, plan d'évacuation, plan post-sinistre)
- constitution des dossiers d'œuvres

FORMATION PROFESSIONNELLE

- manipulation des objets d'art
- emballage des objets d'art
- transport des objets d'art
- entretien d'une réserve
- rédaction des constats d'état
- maintenance d'une réserve et entretien de la collection
- les conditions de conservations dans un espace d'exposition (éclairage, qualité des vitrines, mises à distance, accrochage etc.)
- le montage/démontage d'exposition
- démarches et documents administratifs nécessaires au prêt d'œuvres (assurances, transports, douanes, etc.)
- la surveillance et la maintenance d'une exposition

Cette formation peut être effectuée dans le cadre d'actions de formations professionnelles (DIF).

■ *Avec qui ?*

Barbara Ertlé, qui assure, entre autres, depuis 2006, la fonction de régisseur lors des expositions organisées par *Le musée imaginé*, et qui possède un **master pro Régie des œuvres** obtenu à l'université Michel de Montaigne Bordeaux 3.

Selon les besoins, une mise en lien avec des professionnels de la restauration ou des laboratoires d'analyse scientifique des matériaux sera proposée.

■ ■ ■ **Demande de devis et de renseignements**

Le musée imaginé
09 50 12 23 59
lemuseeimaginer@free.fr